## LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DE LA SASKATCHEWAN SIGNENT UNE ENTENTE RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET A LA RENOVATION DE CENTRES SCOLAIRES ET COMMUNAUTAIRES A SASKATOON

Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan ont annoncé aujourd'hui la signature d'une entente relative à la construction et à la rénovation des centres scolaires et communautaires de l'École canadienne-française de Saskatoon. Cette annonce a été faite par l'honorable Josée Verner, ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles, et l'honorable Pat Atkinson, ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Emploi de la Saskatchewan, au nom de l'honorable Deb Higgins, ministre de l'Apprentissage de la Saskatchewan.

La ministre Verner a profité de l'occasion pour visiter le pavillon secondaire de l'École canadienne-française et rencontrer des membres de la communauté fransaskoise.

- « Je suis fière d'être ici aujourd'hui pour annoncer une entente avec le gouvernement de la Saskatchewan qui permettra de construire et de rénover les espaces scolaires et communautaires de l'École canadienne-française, a déclaré la ministre Verner. La collaboration qui se poursuit entre les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan témoigne de notre engagement à favoriser l'essor des communautés francophones et à promouvoir la dualité linguistique. »
- « Le gouvernement de la Saskatchewan veut faire de notre province un endroit privilégié où les jeunes peuvent s'épanouir, travailler et bâtir un avenir meilleur. Nous voulons aussi édifier des communautés francophones saines et dynamiques partout dans la province, a déclaré la ministre Atkinson. Ces projets contribueront certainement à l'essor de la communauté francophone de Saskatoon et favoriseront l'accès des jeunes francophones à un enseignement de qualité dans leur langue. »

Cette entente prévoit un appui financier du gouvernement du Canada de plus de 3 millions de dollars sur deux ans. Ce montant s'ajoute au financement de plus de 6 millions de dollars versé par le gouvernement provincial. En mars dernier, le gouvernement du Canada a aussi signé une entente avec la province de la Saskatchewan qui prévoit un montant de plus de 26 millions de dollars sur quatre ans pour l'enseignement en français dans les communautés minoritaires et l'enseignement du français langue seconde.

Grâce aux ententes de financement, le gouvernement du Canada encourage les gouvernements provinciaux et territoriaux à donner aux membres des communautés de langues officielles accès à un enseignement dans leur langue et à offrir aux jeunes Canadiens un enseignement en français et en anglais langue seconde.

Pour obtenir plus d'information sur les ententes fédérales, provinciales et territoriales dans le domaine de l'éducation, visitez le site du ministère du Patrimoine canadien à <a href="https://www.pch.gc.ca">www.pch.gc.ca</a>.

-30-

Pour plus d'information, contacter :

Jacquie McLean Ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan Communications 306 787-5609

Anne-Kateri Foley Cabinet de la ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles 819 953-6238

Donald Boulanger Chef p.i., Relations avec les médias Patrimoine canadien 819 994-9101